

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX**

L'An deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, M. DUCH Jean-François, Mme GILBERT Anne (Adjoints), Mme GOULARD Stéphanie, M. ACHDJIAN Azade, M. GILLES Nicolas, M. BARDIOT Antoine,

Absents excusés : Mme CROSNIER Céline (pouvoir à Mme GILBERT Anne), M. JOHNSON Kwaku

Secrétaire de Séance : GILLES Nicolas

Date de convocation	07/03/2024
Nombre de Conseillers en exercice	9
Nombre de Conseillers présents	7
Nombre de votants	8

Numéro de la délibération

2024-11

Objet de la Délibération :
Affectation des résultats

.....
Pour mémoire, la constatation des résultats cumulés de clôture est suivie du calcul du besoin de financement de la section d'investissement. Ce besoin doit dans la mesure du possible être couvert par l'excédent de fonctionnement sur l'exercice suivant au compte 1068. Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, les membres du conseil ont constaté que le besoin de financement et la capacité de couverture par l'autofinancement se présentent comme suit :

fonctionnement		investissement	
résultat de clôture	395 185,96	résultat de clôture	-19 348,36
capacité d'autofinancement	395 185,96	restes à réaliser	0
		besoin de financement au compte 1068	19 348,36
Affectation au compte 002 (résultat de clôture - le besoin de financement)	375 837,60	Affectation au compte 001	-19 348,36

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident de procéder aux reports sur l'exercice 2024 comme suit :

-excédent de la section de fonctionnement reporté au compte 002 :
375 837.60 €

-déficit de la section d'investissement reporté au compte 001 :

19 348.36



Le secrétaire de séance
GILLES Nicolas

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ

